

Conception, installation, entretien



En application des normes NF EN 1176 et EN 1177

Le présent guide est destiné à commenter et à expliquer certaines règles de construction et les documents techniques de mise en œuvre.

Il ne se substitue en aucun cas aux textes de référence, qu'ils soient réglementaires (lois, décrets, arrêtés...), normatifs (normes, DTU ou règles de calcul) ou codificatifs (Avis Techniques, « CPT »...) qui doivent être consultés.

Le CSTB décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes de toute nature qui pourraient résulter de toute interprétation erronée du contenu du présent guide.

Ce guide a été réalisé d'après les documents de référence déjà publiés à la date du 1^{er} mars 2010

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1^{er} juillet 1992 - article L 122-4 et L 122-5 et Code Pénal article 425).

Sommaire

- Domaine d'application du guide** 5
- Les aires de jeux** 7
 - *Point sur la réglementation* 7
 - *Quelques définitions* 12
 - *Intérêt d'une aire de jeux* 17
- Les critères d'installation d'une aire de jeux** 19
- Mise en place d'une aire de jeux** 25
 - *Exigences de sécurité des équipements* 25
 - *Les matériaux* 27
 - *Hauteur de chute et sols amortissants* 31
- Installation d'une aire de jeux** 45
- Contrôles et entretien d'une aire de jeux** 59
 - *Veille* 59
 - *Les contrôles réglementaires* 62
 - *Remarques suite aux contrôles* 67
 - *Pièces de rechange* 69
 - *Durée de vie d'un jeu* 69
- Budget et administratif** 71
 - *Location ou achat* 71
 - *Mise en place du sol amortissant* 72
 - *Mode de gestion des contrôles réglementaires* 73
 - *Les réparations suite aux contrôles* 75
- Index** 77